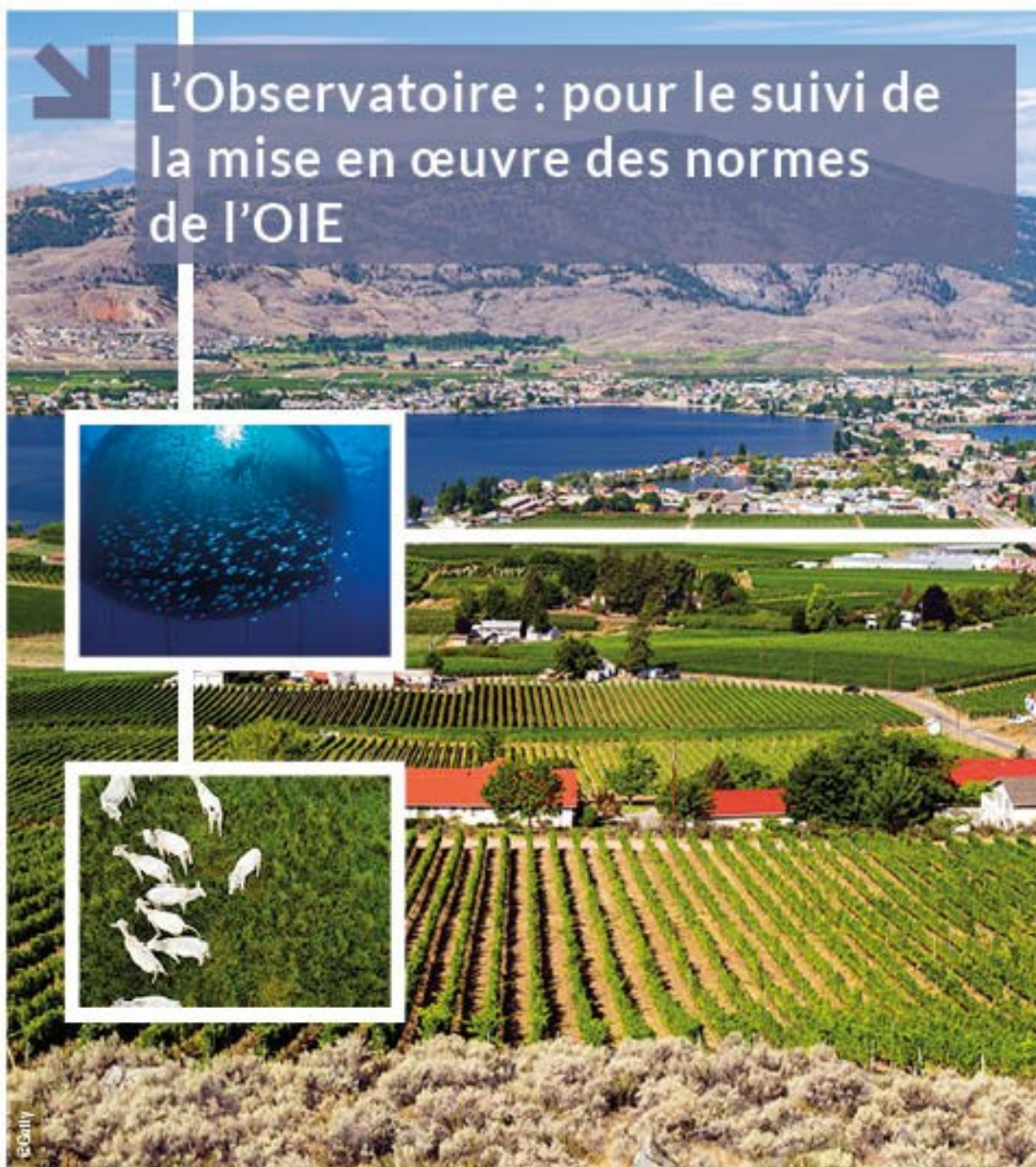


# PANORAMA

Cahier thématique



L'Observatoire : pour le suivi de  
la mise en œuvre des normes  
de l'OIE



# PERSPECTIVES

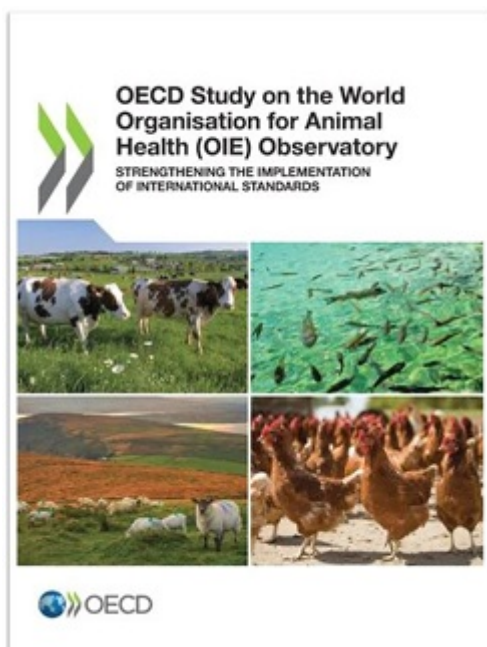
# DOSSIER

# AUTOUR DU MONDE

*La création de l'Observatoire de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) répond à la nécessité pour l'OIE de suivre la mise en œuvre de ses normes internationales. Grâce aux données collectées et analysées à cet effet, l'OIE pourra mieux comprendre comment s'effectue la mise en œuvre et plus particulièrement les difficultés rencontrées par les pays lors de l'application des normes, et disposera d'éléments pour cerner les besoins des Membres en matière de renforcement des capacités. La question désormais est de savoir comment transformer cette idée en une réalité opérationnelle.*

L'OIE a opté pour une approche graduelle dans la mise en place de l'Observatoire.

### Phase de conception : apprendre de l'expérience d'autres organisations internationales



En juillet 2018, l'OIE a débuté sa collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) afin de bénéficier de son expertise en matière de coopération réglementaire internationale. Une étude de l'OCDE a formulé des recommandations à l'intention de l'OIE concernant les possibilités de mettre à profit les cadres institutionnels déjà en place et les dispositifs de collecte d'informations existants pour établir l'Observatoire.

### Phase pilote : processus itératif – comprendre les objectifs, explorer les solutions et les appliquer

L'Observatoire de l'OIE ayant pour objet de couvrir toutes les normes de l'OIE, il a été décidé de procéder de manière progressive et de commencer par la mise en place d'une phase pilote. Celle-ci a notamment pour but d'identifier les dispositifs existants susceptibles d'apporter un éclairage sur la mise en œuvre actuelle des normes de l'OIE, ainsi que les obstacles rencontrés par les Membres.

Un certain nombre d'études préliminaires (à échelle réduite) sont en cours à cette fin. Ces prototypes contribueront à créer un « Cadre de suivi des normes » destiné à définir une méthode et un système d'indicateurs normalisés et



reproductibles. Ces indicateurs permettront de produire des rapports sur la mise en œuvre des normes de l'Observatoire de l'OIE, qui seront publiés chaque année.

La participation des Membres de l'OIE et des principales parties prenantes est essentielle à la réussite de ce projet



La participation des Membres et des principales parties prenantes se déploie sur plusieurs niveaux :

- Le Conseil de l'OIE joue un rôle stratégique dans la gouvernance du projet.
- Le « groupe référent » fournit un soutien technique lors de la phase de conception et de la phase pilote. Il se compose de représentants des Membres, des communautés économiques régionales et des organisations internationales partenaires<sup>(1)</sup>.
- Pour la communication avec l'ensemble des Membres, en 2021, un portail a été créé afin de réunir toutes les informations pertinentes concernant la phase de conception et la phase pilote de l'Observatoire de l'OIE.

L'Observatoire de l'OIE est un projet complexe dont les avancées se feront par étapes en tirant à chaque fois les leçons de l'expérience. Il devrait procurer de nombreux avantages, en particulier grâce à l'utilisation optimisée des informations recueillies par l'OIE pour promouvoir la mise en œuvre des normes.

(1) Le groupe référent est composé de représentants des entités suivantes :

- Membres de l'OIE : Afrique du Sud, Canada, Chili, République Populaire de Chine, Nouvelle-Zélande, Tunisie ;
- Communautés économiques régionales : Commission eurasiatique, Commission européenne, Conseil de coopération du Golfe ;
- Organisations internationales : Codex Alimentarius, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) et Organisation mondiale du commerce (OMC).

D'autres articles parus dans ce numéro de *Panorama* sauront également vous intéresser, notamment :

- Awada L., Tizzani P. & Cabezas A. (2021). – [Mise en œuvre des normes de l'OIE sur la fièvre aphteuse dans les Amériques.](#)
- Bucher K., D'Alessio F. & Leboucq N. (2021). – [Les compétences des Services vétérinaires dans le domaine des échanges internationaux : état des lieux et formations adaptées.](#)
- Karttunen M. (2021). – [Renforcer l'application des normes internationales : les recommandations de l'OCDE pour l'Observatoire de l'OIE.](#)
- Lasley J. (2021). – [Un nouvel éclairage sur la durabilité des laboratoires.](#)

<https://doi.org/10.20506/bull.2021.2.3278>

## PERSPECTIVES

### ► ACTIONS DE L'OIE

# L'Observatoire de l'OIE : un projet qui se concrétise

#### MOTS-CLÉS

#norme internationale, #Observatoire de l'OIE, #organisation internationale, #Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

#### AUTEURS

Karen Bucher, Service des normes, [Organisation mondiale de la santé animale \(OIE\)](#).



Photo : [Vidar Nordli Mathisen \(Unsplash\)](#)

**L'OIE** est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 329 centres d'expertise scientifique et 13 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur [www.oie.int](http://www.oie.int)



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : [www.oiebulletin.com](http://www.oiebulletin.com)



**ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE**  
*Protéger les animaux, préserver notre avenir*

12, rue de Prony - 75017 Paris, France  
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - [oie@oie.int](mailto:oie@oie.int)